



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Collectivites locales : politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 14326

Texte de la question

M Jean-Marie Daillet demande a M le ministre de l'interieur de lui preciser la nature, les perspectives et les echeances des etudes entreprises par une nouvelle commission devant se pencher sur le probleme de la retraite des maires afin d'en ameliorer le systeme actuel, commission qui devrait faire des « propositions a bref delai » (Journal officiel, Senat, debats parlementaires, questions, du 6 avril 1988).

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement a demande au senateur Marcel Debarge de presider un groupe de travail compose d'elus locaux qui a pour mission de reflechir a un ensemble de mesures destinees a permettre l'amelioration de la situation des elus. Ce groupe de travail a ete installe le 26 janvier dernier. Sur la base des observations et des conclusions que cette instance remettra au Gouvernement a l'issue de ses travaux, sera redige un projet de loi qui devrait etre depose devant le Parlement a la prochaine session de printemps. Les propositions soumises a la reflexion du groupe de travail preside par le senateur Marcel Debarge sont principalement au nombre de quatre. Il s'agit des garanties accordees aux elus locaux pour l'exercice de leur mandat, de l'institution d'un droit au conge de formation, de l'extension et de la revalorisation du regime des retraites, ainsi que de la refonte et de la rationalisation du systeme des indemnites.

Données clés

Auteur : [M. Daillet Jean-Marie](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14326

Rubrique : Retraites : regimes autonomes et speciaux

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 1989, page 2636